

France 5

LIGNE	DE VOL	DEFINITIVE	DACQUET	2013	
Date concours	lieu	heures lâcher	Bagues	Championnat 15ème	Distance
					catégorie
30-mars	Montpellièr/Beziers	9H/10H			Entraînement
07-avr	Beziers	10h	Vert		V
14-avr	Narbonne	10h	Bleu		V
21-avr	Bram	9h30	Banc		V
28-avr	Bram	9h30	Rouge		V
05-mai	Toulouse	8h30	jaune	Toulouse	DF
12-mai	Auch	8H	Vert	Auch	DF
19-mai	Tarbes	7h30	Bleu		DF
26-mai	BORDEAUX	6h30	Banc	BORDEAUX	F
02-juin	Beziers	9H	Vert/rouge		V
09-juin	SAINTES/Beziers	6H30/9H	bleu/blanc	SAINTES	F/V
16-juin	Narbonne	8h30	jaune/rouge		V
23-juin	BAYONNE	6H30	bleu	BAYONNE	F
30-juin	Bram	7H30	Banc/vert		V
07-juil	SABLES /Toulouse	6h30/7H30	Rouge	SABLES D OLNNE	F/DF
13-juil	Montauban	7h	vert/jaune	Montauban	DF
21-juil	Agen	6h30	bleu/blanc	Agen	DF
28-juil	Toulouse C la Montre	6h30	Rouge		DF
02-août	BRUXELLES	?	vert	BRUXELLES	F

Au premier concours remettre au chauffeur : 1 copie des certificats de vaccination.

Le chèque de règlement des cotisations : 35,00 € par amateur, gratuit pour les moins de 18 ans, pour les étudiants ainsi que pour les nouveaux adhérents

Pour tous les concours remettre au chauffeur, le double des feuilles d'engagement et la fiche d'expédition avec le chèque du règlement à l'ordre du Groupement Marcel Daquet.

Frais d'en logement / pigeon, en Vitesse 0,80 € - 1/2 Fond 0,95 € - Fond 1,50 €. Remise de 0,20 € à partir du 31ème pigeon, remise de 0,30€ à partir du 51ème pigeon, jeunes 0,50€, entraînement 0,50€

Les étiquettes doivent être dûment remplies et collées sur la porte du panier.

Les étiquettes "Blanches" pour les concours de Vitesse, "Bleues" pour les concours de 1/2 Fond, "Violet" pour les concours de Fond, "Orange" pour les concours Jeunes.

Pour les lâchers de la 15ème Région, il sera effectué : un classement 15ème Région + un classement Groupement "Marcel Daquet" + un classement "Var-Alpes Maritimes" "B du Rhone"

un classement pour les Sociétés participantes aux concours. Pour le championnat AS pigeon le calcul se fera sur la base de : 1 point en vitesse, 2 points en demi fond, 3 points en fond

Les feuilles de dépouillements seront expédiées à Monsieur HAVEZ Jean Michel 38 rue Lascarottes 47550 BOE ou par e.mail:oljm.havez@orange.fr au plus tard le mardi pour être classé.

Tous les concours comptent pour les championnats quelque soit le nombre de sociétés participantes, hormis Bruxelles qui ne compte pas pour le championnat Daquet

L'association ne désirant pas participer à un concours ou un entraînement doit le signaler 48 heures avant la mise en loge

Les bagues Matricule sont à commander au Trésorier : Monsieur Manuel DEFREITAS, 145 Avenue du Vidourle - 30220 SAINT LAURENT D'AIGOUZE.TEL:04.66.88.19.81.

A l'attention des sociétés, un minimum de quatre paniers sera exigé pour le passage du camion au local des sociétés.

L'autorisation des lâchers n'est donnée que par le Président de la Commission Sportive, Monsieur Claude GABACH, en cas de problème, il prendra contact avec les Présidents des sociétés

Pour les Fédéraux c'est Mr Pringuet Marcel qui donnera l'autorisation des lâchers

Le Président de la Commission Sportive pour le Groupement Marcel Daquet : Monsieur Claude GABACH. Tél: 06.68.60.78.94.

Le Président de la Commission Sportive pour la 15ème Région : Monsieur Marcel Pringuet : Tél: 04 42 81 86 19